

joindre une lettre professionnel?

Par smooth, le 21/01/2006 à 15:43

bonjour,

dans le cadre d'un divorce, est-ce possible de joindre une lettre d'un employé à un de ses employeurs ?

Un mari destructeur l'est également à son travail, mais on ne peut joindre ce qui relève du médical.

miais une lettre de l'employé à son employeur, est-ce joignable?

Le mari l'avait tout simplement chez lui, la femme l'a prise.

merci

Par jeeecy, le 08/02/2006 à 12:59

aucune idée

c'est une question de procédure qu'il faut poser à ton avocat qui saura surement mieux y repondre que nous...

Par germier, le 08/02/2006 à 21:09

l'éternelle question : secret de la correspondance.....

Par smooth, le 10/02/2006 à 13:57

d'abord désolé d'avoir reposter la même question, j'ai été inattentif.

[quote:g178mthp]l'éternelle question : secret de la correspondance......[/quote:g178mthp]

justement, l'auteur est totalement d'accord pour que ses correspondances soient jointes....et il est ok pour l'écrire.

- 1. pour son autorisation écrite, faut-il lui faire écrire son accord sous la même forme qu'une banale attestation de témoignage ?
- 2. L'auteur étant ok, et ayant la preuve écrite qu'il est ok pour que ces pièces soient jointes, est-ce dorénavant suffisant pour les joindre ? Mage not found or type unknown

Par **germier**, le **10/02/2006** à **14:49**

Comme l'as répondu JEECY, vois avec l'avocat